



## COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2021

Le conseil municipal de la commune de Frasne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Commune, 2 rue de la gare à Frasne, sous la présidence de Philippe Alpy.

- Présents : tous les membres sont présents sauf excusés :

- Angélique Marmier, donne procuration à Jacqueline Lepeule
- Laetitia Bressand, donne procuration à Bruno Trouttet
- Laurent Vuillemin, donne procuration à Alexandre Bourgeois
- Adeline Vuillemin, donne procuration à Florence Bechler
- Danielle Jeannin, donne procuration à André Chretien

- Secrétaire de séance : Cédric Gros

Le Maire ouvre la séance et présente le dossier sur table :

- Vote des taxes locales 2021
- Vote du compte de gestion Assainissement Janvier à Mars 2020.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 1/ Approbation du dernier compte rendu

Le conseil municipal approuve avec 1 abstention d'Hélène Poulin et 18 pour.

### 2/ Finances/budgets :

#### Affaire n°1 : Vote du compte de gestion 2020 et affectation de résultat budget primitif communal

Le compte de gestion de : Mme Severine Voidey étant conformes en tout point aux comptes administratifs de Monsieur Le Maire.

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Résultat d'exploitation 2019 reporté	1 849 973.27€
Intégration résultat clôture assainissement 2019	415 730.99
Résultat d'exploitation 2020	613 964.06€
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020 (1)	2 879 668.32 €
Résultat d'investissement 2019 reporté	- 406 449.58€
Intégration résultat clôture assainissement 2019	- 172 125.22 €
Solde des opérations 2020	-225 845.64€
Total cumulé d'investissement au 31/12/2020	- 804 420.44€
Solde des restes à réaliser	+ 150 995.04€
Besoin de financement pour l'investissement (2)	- 653 425.4€
Report 2021 en exploitation (1 – 2)	2 226 242.92€

Le conseil municipal arrête les comptes de gestion et donne quitus aux Trésoriers de la gestion comptable 2020 et approuve l'affectation de résultat avec 2 votes contres d'Helene Poulin, Marine Paris et 17 votes pour.

Affaire n°2 : Vote du compte de gestion 2020 et affectation de résultat budget annexe chaufferie bois  
 Le compte de gestion de : Mme Severine Voidey étant conformes en tout point aux comptes administratifs de Monsieur Le Maire.

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Résultat d'exploitation 2019 reporté	100 823.85 €
Résultat d'exploitation 2020	6 682.67€
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020 (1)	107 506.52€
Résultat d'investissement 2019 reporté	36 411.78 €
Solde des opérations 2020	437.39€
Total cumulé d'investissement au 31/12/2020	36 849.17 €
Besoin de financement pour l'investissement	0 €
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement (2)	0 €
Report 2021 en exploitation (1 – 2)	107 506.52 €

Le conseil municipal arrête les comptes de gestion et donne quitus aux Trésoriers de la gestion comptable 2020 et approuve l'affectation de résultat à l'unanimité.

Affaire n°3 : Vote du compte de gestion 2020 et affectation de résultat budget annexe bois  
 Le compte de gestion de : Mme Severine Voidey étant conformes en tout point aux comptes administratifs de Monsieur Le Maire.

Le résultat d'exploitation est affecté comme suit :

Résultat d'exploitation 2019 reporté	291 407.59 €
Résultat d'exploitation 2020	88 606.76 €
Résultat cumulé d'exploitation au 31/12/2020 (1)	380 014.35€
Résultat d'investissement 2019 reporté	- 34 025.50 €
Solde des opérations 2020	+ 34 025.50 €
Total cumulé d'investissement au 31/12/2020	0€
Solde des restes à réaliser	0
Besoin de financement pour l'investissement	0€
Affectation du résultat d'exploitation au besoin de la section d'investissement (2)	0€
Report 2021 en exploitation (1 – 2)	380 014.35 €

Le conseil municipal arrête les comptes de gestion et donne quitus aux Trésoriers de la gestion comptable 2020 et approuve l'affectation de résultat à l'unanimité.

Affaire n°4 : Vote du compte administratif 2020 budget communal

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote des comptes administratifs.

Bruno Trouttet présente le compte administratif du budget communal.

Le conseil approuve avec 2 contre d'Helene Poulin et 16 votes pour.

Affaire n°5 : Vote du compte de gestion 2020 et affectation de résultat budget annexe chaufferie bois

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote des comptes administratifs.

Bruno Trouttet présente le compte administratif du budget annexe chaufferie bois.

Le conseil approuve avec 18 votes pour.

## Affaire n°6 : Vote du compte de gestion 2020 et affectation de résultat budget annexe bois

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Maire quitte la séance au moment du vote des comptes administratifs.

Bruno Trouttet présente le compte administratif du budget annexe bois.  
Le conseil approuve avec 18 votes pour.

## Affaire n°7 : Vote des taxes locales

Les taux de référence 2020 sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 32.61 % (dont taux départemental 18.08%)
- Taxe foncière (non bâti) : 19.65 %

Sur proposition du Maire le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas adopter de hausse sur les taux de référence des deux taxes soit pour 2021 :

- Taxe foncière (bâti) : 32.61% (dont taux départemental 18.08%)
- Taxe foncière (non bâti) : 19.65 %

## Affaire n°8 : Vote du budget primitif communal 2021

Le Maire présente budget primitif communal 2021 par chapitre comme suit :

<b>Chapitre</b>	<b>Budgétisé</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
<b>DEPENSES</b>	
011	Charges à caractère général 802 650.00 €
012	Charges de personnel 450 000.00 €
014	Atténuations de produits 109 939.00 €
022	Dépenses imprévues Fonct 60 000.00 €
023	Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis. 2 253 515.92 €
042	Opérations d'ordre entre section 40 000.00 €
65	Autres charges gestion courante 140 000.00 €
66	Charges financières 55 000.00 €
67	Charges exceptionnelles 5 000.00 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES 3 916 104.92 €</b>
<b>RECETTES</b>	
002	Ex cédent antérieur reporté Fonc 2 226 242.92 €
013	Atténuations de charges 5 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre section 20 000.00 €
70	Produits des services 38 000.00 €
73	Impôts et taxes 993 226.00 €
74	Dotations et participations 553 633.00 €
75	Autres produits gestion courante 80 000.00 €
76	Produits financiers 3.00 €
77	Produits exceptionnels 0.00 €
<b>Total</b>	<b>RECETTES 3 916 104.92 €</b>

<b>Chapitre</b>		<b>Budgétisé</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>DEPENSES</b>		
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	804 420.44 €
020	Dépenses imprévues Invest	178 633.22 €
040	Opérations d'ordre entre section	20 000.00 €
13	Subventions d'investissement	337 754.77 €
16	Remboursement d'emprunts	200 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	533 000.00 €
23	Immobilisations en cours	2 357 737.96 €
4581	Investissement sous mandat	337 754.77 €
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>4 789 301.16 €</b>
<b>RECETTES</b>		
021	Virement de la section de fonct.	2 251 124.42 €
040	Opérations d'ordre entre section	40 000.00 €
10	Dotations Fonds divers Réserves	869 425.40 €
13	Subventions d'investissement	953 241.80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00 €
21	Immobilisations corporelles	157 601.60 €
23	Immobilisations en cours	180 153.17 €
4582	Investissement sous mandat	337 754.77 €
<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>4 789 301.16 €</b>

Le conseil municipal approuve avec 2 contre d'Helene Poulin, Marine Paris et 17 pour.

Affaire n°9 : Vote du budget primitif annexe chaufferie bois 2021

Le Maire présente budget primitif annexe chaufferie bois 2021 par chapitre comme suit :

### **Dépenses de fonctionnement**

<b>N° chapitre</b>	<b>Nom chapitre</b>	<b>Montant proposé</b>
Chapitre 022	Dépenses impévues	8 000.00 €
Chapitre 023	Virement à la sect. Investissement	34 897.52 €
Chapitre 011	Charges à caractère générale	111 000.00 €
Chapitre 012	Personnel	8 000.00 €
Chapitre 65	Frais de mission	1000
Chapitre 66	Intérêts emprunt et ICNE	24 000.00 €
Chapitre 67	Titres annulés	2 000.00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordres	60 095.00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>248 992.52 €</b>

### **Recettes de fonctionnement**

Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	107 506.52 €
Chapitre 70	Vente de chaleur	115 000.00 €
Chapitre 042	Opérations d'ordres	26 486.00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>248 992.52 €</b>

### **Dépenses d'investissement**

Chapitre 16	Remboursement Emprunts en euros	35 000.00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 000.00 €
Chapitre 23	immos en cours-constructions	40 355.69 €
Chapitre 040	Opérations d'ordres	26 486.00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>131 841.69 €</b>

### **Recettes d'investissement**

Chapitre 001	Excédent antérieur reporté	36 849.17
Chapitre 021	Virement section exploitation	34 897.52
Chapitre 040	Opérations d'ordres	60 095.00
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>131 841.69 €</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Affaire n°10 : Vote du budget primitif annexe bois 2021

Le Maire présente budget primitif annexe bois 2021 par chapitre comme suit :

### **Dépenses de fonctionnement**

<b>N° chapitre</b>	<b>Nom chapitre</b>	<b>Montant proposé</b>
Chapitre 022	Dépenses imprévues	5 000.00 €
Chapitre 023	Virement à la sect. Investissement	373 014.35 €
Chapitre 011	Charges à caractère générale	90 000.00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>468 014.35 €</b>

### **Recettes de fonctionnement**

Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	380 014.35 €
Chapitre 70	Vente de bois	88 000.00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>468 014.35 €</b>

### **Dépenses d'investissement**

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	95 000.00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>95 000.00 €</b>

### **Recettes d'investissement**

Chapitre 021	Virement section exploitation	373 014.35
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>373 014.35 €</b>

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### Affaire n°11 : Vote du compte de gestion 2020 budget annexe assainissement

Le Maire présente le compte de gestion assainissement de Mme Voidey Severine et rappelle qu'il n'y a pas eu de réalisation sur l'exercice 2020 puisque la compétence a été transféré au 01/01/2020 à la Communauté de Communes Frasne Drugeon. Les dernières écritures ont été effectués entre Janvier et Mars 2020.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Philippe Alpy

